



**COMITÉ DE TRAVAIL
CONCERNANT LE SOUS-TITRAGE CODÉ EN FRANÇAIS
A LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA**

**RAPPORT
PRÉSENTÉ À LA COMMISSION CANADIENNE
DES DROITS DE LA PERSONNE**

29 avril 2005

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE EXÉCUTIF	P. 3
INTRODUCTION	P. 4
HISTORIQUE DU SOUS-TITRAGE CODÉ À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA	P. 5

SOUS-TITRAGE CODÉ À LA TÉLÉVISION ET AU RÉSEAU DE L'INFORMATION DE RADIO-CANADA

MISE EN CONTEXTE	P. 6
TAUX ACTUEL DE SOUS-TITRAGE	P. 6
MÉTHODES DE SOUS-TITRAGE À RADIO-CANADA	P. 6
RADIO-CANADA ET LA TÉLÉVISION EN DIRECT	P. 7
FINANCEMENT DU RDI	P. 7
SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL	P. 8
FORMATION	P. 8
L'ENTENTE ENTRE RADIO-CANADA ET LA CITÉ COLLÉGIALE	P. 8
LE REMPLACEMENT DE MÉDIATEX	P. 9
LA RECONNAISSANCE VOCALE	P. 10
PLAN D'ACTION – FORMATION, EMBAUCHE ET CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES	P. 11

ANNEXES

- 1- PARTICIPANTS AU COMITÉ DE TRAVAIL CONCERNANT LE SOUS-TITRAGE CODÉ
- 2- PROTOCOLE D'ENTENTE RADIO-CANADA / CITÉ COLLÉGIALE

COMITÉ DE TRAVAIL CONCERNANT LE SOUS-TITRAGE CODÉ EN FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE EXÉCUTIF

- Le comité de travail a été mis sur pied en décembre 2004. Son mandat était d'examiner la question du sous-titrage à la télévision en français, et en particulier le sous-titrage en temps réel, qui requiert une technologie particulière.
- La mise sur pied du comité faisait suite à une plainte du Sénateur Jean-Robert Gauthier alléguant que la Société Radio-Canada ne fournit pas la totalité de sa programmation aux personnes sourdes et malentendantes sur son service conventionnel et son service spécialisé RDI.
- Radio-Canada a fait valoir que cette situation était essentiellement imputable à la pénurie de personnel compétent pour la méthode de sous-titrage en temps réel qu'elle emploie, la sténotypie assistée par ordinateur, et à l'absence de formation pour cette profession dans le marché francophone.
- Le présent rapport fait état du plan d'action proposé par la Société Radio-Canada pour remédier à cette situation, dont voici les grandes lignes :
 - Contribuer à faire connaître le programme de formation en sténotypie qui doit être mis en place par la Cité collégiale en septembre 2005 en offrant son expertise en communication et la force de ses antennes, nationales (réseau et RDI) et régionales (CBOFT-Ontario et CBAFT-Atlantique).
 - Accueillir des stagiaires du programme de la Cité collégiale et compléter leur formation (pour une période d'au moins douze mois) à ses frais. Les embaucher à son service de sous-titrage codé si leurs compétences correspondent à ses exigences et besoins.
 - Remplacer le système Médiatex afin d'accroître la fiabilité et la rapidité du système; suivre de près le développement de la technologie de la reconnaissance vocale appliquée au sous-titrage en temps réel.
- **En 2010, Radio-Canada prévoit avoir cinq nouveaux sténotypistes à son emploi et atteindre les taux suivants de sous-titrage codé**
 - **Télévision de Radio-Canada (réseau et stations régionales) :**
 - ❖ **100% toute la journée**
 - **Réseau de l'information (RDI) :**
 - ❖ **90% toute la journée**
 - ❖ **100% pendant les deux blocs de grande écoute de RDI (entre 6h à 10h et 16h à minuit)**
- **Radio-Canada suivra de près et mettra à profit les avancées technologiques, en particulier dans le domaine de la reconnaissance vocale, pour viser un objectif de 100% de sous-titrage codé au RDI en 2012.**

INTRODUCTION

Le Comité de travail concernant le sous-titrage codé en français à la Société Radio-Canada a été mis sur pied à la suite d'une entente intervenue entre la Société Radio-Canada et le Sénateur Jean-Robert Gauthier en décembre 2004, dans le cadre d'une médiation organisée par la Commission canadienne des droits de la personne. Le sénateur Gauthier avait déposé une plainte contre la SRC en alléguant que la totalité de sa programmation, ainsi que celle du RDI, n'était pas accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.

La Société Radio-Canada a reconnu qu'elle ne sous-titre pas la totalité des émissions de son réseau national et du RDI à l'heure actuelle, mais faisait valoir que les niveaux atteints étaient conformes aux obligations de licence des deux réseaux et que cela était essentiellement dû à la pénurie de personnel compétent pour le sous-titrage en temps réel.

Elle a proposé de créer ce comité de travail qui est constitué du Sénateur Gauthier, de représentants de la Société Radio-Canada et de la Cité Collégiale d'Ottawa et est présidé par la Commission.

Le mandat du Comité de travail était d'étudier l'ensemble de la question du sous-titrage en français pour entreprendre les démarches nécessaires afin de rendre accessible la totalité de la programmation du service principal de la Télévision française et du Réseau de l'Information (RDI), dans des conditions satisfaisantes, aux personnes sourdes et malentendantes.

Le Comité s'est réuni à trois reprises entre janvier et mars 2005. En marge de ces réunions, des démarches ont été entreprises auprès d'intervenants et d'experts dans le domaine du sous-titrage, à différents niveaux (formation, technique, utilisateurs, etc.).

HISTORIQUE DU SOUS-TITRAGE CODÉ À LA TÉLÉVISION FRANÇAISE DE RADIO-CANADA

- **Janvier 1982** : Radio-Canada diffuse la première série dramatique en français avec sous-titrage codé, le téléroman *Terre humaine*. À l'époque il fallait acquérir un décodeur d'environ 350\$ pour voir les sous-titres.
- **1984** : Radio-Canada sous-titre le *Téléjournal* de 22h. C'est la première fois dans le monde qu'un réseau de télévision offre aux malentendants un bulletin de nouvelles quotidien avec des sous-titres codés.

1987 LA TÉLÉVISION FRANÇAISE DE RADIO-CANADA DIFFUSE UNE MOYENNE DE 10 HEURES PAR SEMAINE D'ÉMISSIONS SOUS-TITRÉES CODÉES, SOIT 8% DE LA GRILLE

- **1992** : mise en ondes du système Médiatex, développé par Radio-Canada en partenariat avec le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT), IBM-France et Grandjean, qui permet le sous-titrage codé en temps réel grâce à l'adaptation pour la télévision de la technologie de sténotypie assistée par ordinateur.

1999 UN PEU PLUS DE 50% DE LA GRILLE DU RÉSEAU ET 35% DE LA GRILLE DU RDI (EN ONDES DEPUIS 1995) SONT SOUS-TITRÉES CODÉES

- **2001** : l'établissement de liaisons vidéoconférences entre les salles de nouvelles régionales et la centrale des sténotypistes à la Maison de Radio-Canada permet d'offrir le sous-titrage codé en temps réel des neuf bulletins de nouvelles régionales de Radio-Canada.

2005 LE TAUX DE SOUS-TITRAGE CODÉ DES ÉMISSIONS DÉPASSE 90% AU RÉSEAU ET 50% AU RDI

SOUS-TITRAGE CODÉ À LA TÉLÉVISION ET AU RÉSEAU DE L'INFORMATION DE RADIO-CANADA

MISE EN CONTEXTE

TAUX ACTUEL DE SOUS-TITRAGE

Au cours de l'année financière 2004-2005, le réseau de la Télévision française a sous-titré 91% de ses émissions et le RDI 52%.

Lors du dernier renouvellement des licences de la Société en 2000, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) avait indiqué qu'il s'attendait à ce que le réseau de télévision atteigne un niveau de sous-titrage de ses émissions de 90% et le RDI 56%, d'ici la fin de leurs licences respectives, soit en août 2007. La SRC a atteint ce niveau avec deux ans d'avance. Le RDI prévoyait atteindre le niveau de l'attente du Conseil en 2007.

MÉTHODES DE SOUS-TITRAGE À RADIO-CANADA

Il est important de souligner que le sous-titrage se prépare de deux manières différentes selon que le programme est "en direct" ou "en différé".

Lors de la préparation des programmes **en différé**, il est possible de rédiger les sous-titres de manière claire, par exemple en les positionnant à l'écran à proximité du personnage qui parle, et de corriger les erreurs. C'est le travail des sous-titres, qui se fait avec un ordinateur et un clavier réguliers.

Pour le sous-titrage **en direct**, on utilise à Radio-Canada la technique de la sténotypie assistée par ordinateur. Copiée d'une méthode utilisée pour l'anglais, la sténotypie permet le sous-titrage simultané des programmes télévisuels. La sténotypie s'est développée d'abord dans les pays anglophones, car la syntaxe de la langue est plus simple. La complexité de la langue française ne facilite pas les transcriptions phonétiques et a retardé le développement de la technologie pour la langue française.

Ce procédé permet à un sténotypiste¹ de transcrire les sons en temps réel par le biais de codes phonétiques, qui sont automatiquement traduits par l'ordinateur en texte à l'écran. Radio-Canada a mis au point en 1992 le système *Médiatex* en partenariat avec la société "Grandjean" en France et "IBM-FRANCE".

Médiatex a permis à Radio-Canada de développer une expertise unique en sous-titrage de ses émissions en temps réel. À notre connaissance, Radio-Canada est la seule télévision francophone au monde à sous-titrer entièrement toutes ses émissions de nouvelles, y compris les insertions en direct.

¹ La forme masculine utilisée dans le présent document désigne tant les femmes que les hommes.

Aujourd'hui, pratiquement toutes les émissions en différé à l'antenne de Radio-Canada et du RDI sont sous-titrées codées. Pour augmenter le taux de sous-titrage au RDI en particulier, c'est le taux de sous-titrage des émissions en direct qu'il faut augmenter.

RADIO-CANADA ET LA TÉLÉVISION EN DIRECT

75% des émissions du RDI sont diffusées en direct. Du lundi au vendredi, entre 5h et minuit, c'est 85% des émissions qui sont en direct.

Pendant la saison régulière 2004-2005, du lundi au vendredi, la télévision de Radio-Canada diffusait en direct 40% de ses émissions.

Tant à la chaîne principale qu'au RDI, la programmation en direct répond à des objectifs bien précis.

À la chaîne principale, l'objectif est d'offrir des magazines de services portant sur des sujets au cœur des préoccupations de la population (santé, culture, vie communautaire, écologie, consommation, etc.), ancrés dans l'actualité et en interaction quotidienne avec le public (par télécopieur, téléphone, courriel, boîte vocale).

Au RDI, le direct est au cœur même de la raison d'être de cette chaîne d'information continue, qui, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, témoigne sur le vif et dans leur déroulement même des événements au Canada et dans le monde.

FINANCEMENT DU RDI

Le Réseau de l'information de Radio-Canada est exploité par la Société Radio-Canada, conformément à une licence accordée par le CRTC. Les revenus du RDI sont entièrement réinvestis dans la programmation et l'exploitation du service. Ses sources de financement sont les revenus d'abonnement et les recettes publicitaires. Par condition de licence, le RDI doit tenir des comptes distincts de ceux du réseau de télévision de Radio-Canada. Le but est de s'assurer que ce service spécialisé, financé en grande partie par les tarifs d'abonnement, n'est pas soutenu financièrement par les crédits parlementaires de Radio-Canada, soit l'argent des contribuables visant à financer les services de radio et de télévision distribués en direct.

Les sténotypistes affectés au sous-titrage des émissions du RDI sont payés par les budgets de la chaîne spécialisée.

SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL

Le comité de travail s'est penché sur deux aspects de la question du sous-titrage codé à Radio-Canada : l'absence de formation pour la méthode de sténotypie assistée par ordinateur qui explique la pénurie de personnel compétent, et la désuétude du système pour le sous-titrage en temps réel utilisé à Radio-Canada (*Médiatex*).

FORMATION

L'ENTENTE ENTRE RADIO-CANADA ET LA CITÉ COLLÉGIALE

La Société Radio-Canada utilise les services de sténotypistes spécialisés en sténotypie assistée par ordinateur pour faire le sous-titrage des portions en direct à sa grille et il n'existe actuellement aucune école de formation en français pour ce travail hautement spécialisé.

Depuis 2003, la Cité collégiale offre un programme d'études en sténotypie assistée par ordinateur d'une durée de trois ans, mais les demandes d'inscription ont été insuffisantes pour démarrer le programme.

Devant cet état de fait, la Société Radio-Canada et la Cité collégiale ont travaillé de concert pour soutenir la mise sur pied d'un programme qui permette de recruter un nombre suffisant de candidats intéressants.

Les modalités de l'entente intervenue entre la Société Radio-Canada et la Cité collégiale dans les grandes lignes :

LA CITÉ COLLÉGIALE

- Mise sur pied à partir de septembre 2005 d'un programme de formation en sténotypie assistée par ordinateur en mode de livraison accéléré (*Fast track*), une formation à temps plein d'une durée totale de 12 mois, qui inclura un stage rémunéré en milieu de travail.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

- Production d'un message publicitaire pour la télévision d'une durée de 30 secondes à partir d'un concept et texte développés par la Cité collégiale, qui fera la promotion du programme et renseignera sur la profession de sténotypiste et les débouchés d'emploi.
- Diffusion du message sur les ondes du réseau et du RDI et de manière plus ciblée sur les antennes régionales de CBOFT (région Ontario/Gatineau), CBVT (région de Québec et de l'Est du Québec) et CBAFT (région de l'Atlantique).
- Participation à la Soirée d'information de la Cité collégiale du 30 mars 2005 avec une démonstration en circuit fermé du sous-titrage codé en temps réel au cours de la diffusion d'une émission.
- Accueil dans son centre de production à Montréal d'étudiants du programme « Sténotypie assistée par ordinateur » de la Cité collégiale pour un stage rémunéré

et embauche éventuelle des stagiaires dont le rendement et la compétence correspondront à ses besoins.

- Participation à d'autres formes d'activités de communication en soutien au programme (conférences de presse, affiches, sensibilisation des programmeurs et rédacteurs en chef de ses émissions, etc.)

La Cité collégiale et la Société Radio-Canada ont signé un protocole d'entente (en annexe) qui en concrétisera la mise en œuvre. Des représentants de Radio-Canada ont participé à la soirée d'information de la Cité collégiale et une émission de Radio-Canada, *37,5*, a consacré un reportage et une entrevue à la profession de sténotypiste, à la pénurie de personnel et à la mise sur pied d'une formation à la Cité collégiale.

Pour que le programme de formation de la Cité collégiale puisse démarrer en septembre 2005, il faut un minimum de 15 admissions. Dans l'éventualité où ce seuil minimal n'est pas atteint et que le programme n'est pas offert pour l'année scolaire 2005-2006, l'échéancier de mise en œuvre du plan d'action sera décalé d'un an et les représentants de la Société Radio-Canada et de la Cité collégiale se concerteront pour mettre en œuvre un nouveau plan de marketing.

LE REMPLACEMENT DE *MÉDIATEX*

Le système développé et utilisé par Radio-Canada pour le sous-titrage en temps réel, bien qu'il réponde encore aujourd'hui aux besoins, est à remplacer. Il faut moderniser la plate-forme utilisée afin, entre autres, d'améliorer le transport du signal, d'augmenter considérablement la capacité du dictionnaire à la disposition des sténotypistes et de leur permettre de l'utiliser en réseau.

Le coût du remplacement a été inscrit au plan d'immobilisation de la Société pour l'année financière 2005-2006.

Le secteur de l'Ingénierie de diffusion de la Société procède actuellement à l'analyse des informations reçues à la suite d'un appel d'information (*Request for Information*) portant sur les systèmes qui seraient en mesure de remplacer *Médiatex*.

À partir de ces informations, on procédera ensuite à un appel d'offres qui comprendra une liste de critères techniques et opérationnels précis. Le coût sera l'un des critères prioritaires, mais le système choisi devra également permettre d'augmenter la quantité et la qualité du sous-titrage en temps réel, d'améliorer la rapidité et la fiabilité du transport du signal et d'améliorer la flexibilité globale du système.

L'échéance pour l'installation du nouveau système est janvier 2006².

² À noter : quel que soit le système choisi, les interfaces actuellement en place permettent l'utilisation de claviers de sténotypie différents. C'est un détail important, étant donné que les sténotypistes actuellement à l'emploi de Radio-Canada utilisent le clavier *Grandjean* et que celles qui seront formées par la Cité collégiale utiliseront le clavier *Stenograph*.

LA RECONNAISSANCE VOCALE

Le service de sous-titrage de Radio-Canada utilise depuis 2002 le logiciel *Dragon Naturally Speaking*. Il sert actuellement à faire du sous-titrage en différé, sa vitesse d'exécution n'étant pas assez élevée pour faire du direct.

La reconnaissance vocale a, sur la sténotypie, l'avantage de ne pas nécessiter une longue formation spécialisée. En revanche, l'établissement des profils des *locuteurs* (les personnes qui servent d'intermédiaire entre la parole et sa transcription à l'écran) requiert un travail de longue haleine.

À notre connaissance, la technologie de la reconnaissance vocale n'est pas encore suffisamment au point pour atteindre le niveau de qualité de la sténotypie en matière de sous-titrage télévisuel en temps réel. Il faudra sans doute compter encore quelques années pour y arriver. Dans l'intervalle, Radio-Canada continuera à miser sur la sténotypie, tout en suivant de très près l'évolution de cette technologie.

TÉLÉVISION FRANÇAISE DE RADIO-CANADA**AUGMENTATION DU TAUX DE SOUS-TITRAGE CODÉ EN TEMPS RÉEL AU RÉSEAU NATIONAL ET AU RDI****PLAN D'ACTION — FORMATION, EMBAUCHE ET CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES**

Échéance	Activité	Commentaires	% STC Radio- Canada	% STC RDI
Mars 2005	Embauche de deux sténographes et d'un sous-titreur			
En cours	Analyse de la technologie de la reconnaissance vocale pour le sous-titrage en temps réel Entente entre Radio-Canada et la Cité collégiale d'Ottawa	Démarches entreprises avec le CRIM (Centre de recherches informatiques de Montréal)	91%	52%
Avril, mai, juin 2005	Promotion du programme de formation « Sténotypie assistée par ordinateur » à la Cité collégiale d'Ottawa sur les ondes de Radio-Canada et à l'interne; production du message par Radio-Canada	Valeur approximative de : Production du message 12 000 \$ Diffusion : 150 000 \$ à 200 000 \$	92%	52%
	Appel d'offres pour le remplacement de Médiatex, analyse et choix			
Septembre 2005	Début du programme de formation « Sténotypie assistée par ordinateur » mis sur pied par la Cité collégiale d'Ottawa en format « Fast Track » (12 mois à temps plein)	Minimum requis : 15 étudiants inscrits		
Janvier 2006	Installation du système qui remplacera Médiatex	La mise en fonction complète dépendra de la courbe d'apprentissage du système	92%	52%

Échéance	Activité	Commentaires	% STC Radio-Canada	% STC RDI
	Implantation d'une première phase d'essai : <i>utilisation de la reconnaissance vocale pour le sous-titrage en temps réel</i>	En l'état actuel, il est difficile d'évaluer quand la technologie de la reconnaissance vocale pourra être utilisée pour le sous-titrage en temps réel. On n'a donc pas tenu compte de la possibilité d'augmenter le taux de sous-titrage avec cette technique.	92%	52%
	Rencontres entre Radio-Canada et la Cité collégiale à prévoir printemps 2006 : évaluation de la première année du programme et de l'opportunité de reconduire l'entente intervenue en avril 2005 (promotion du programme sur les ondes de Radio-Canada)			
Printemps 2006	Entrée en ondes, en temps réel des deux sténotypistes embauchés en février 2005.			
Été 2006	Accueil de deux stagiaires du programme de la Cité collégiale au service de sous-titrage de Radio-Canada	Les stagiaires seront choisis par Radio-Canada. Deux sténotypistes et deux sous-titreurs ont été embauchés en février 2005. Ces sténotypistes devraient être en ondes en temps réel en mars 2006. On estime qu'un sténotypiste ayant un niveau de 110 mots/minute aura environ besoin d'une année pour atteindre le niveau de 200 mots/minute nécessaire pour aller en ondes en temps réel.	93%	64%
Septembre 2006	Embauche des deux stagiaires au service du sous-titrage de Radio-Canada Apprentissage à Radio-Canada : sous-titrage en différé, compilation des dictionnaires (1 an)	Les stagiaires doivent atteindre un minimum de 110 mots/minute pour être embauchés par Radio-Canada. RDI finance ces deux nouveaux postes de sténotypistes à partir de ses budgets		

Échéance	Activité	Commentaires	% STC Radio- Canada	% STC RDI
Été 2007	Accueil de deux stagiaires du programme de la Cité collégiale			
Septembre 2007	Entrée en ondes en temps réel des deux premiers stagiaires de la Cité collégiale		94%	76%
Été 2008	Accueil d'un stagiaire de la Cité collégiale			
Septembre 2008	Entrée en ondes en temps réel des deux stagiaires de la Cité collégiale		95%	88%
2009-2010	Entrée en ondes d'un stagiaire de la Cité collégiale		100%	90%

NOTES

- Le taux de sous-titrage indiqué est celui qui sera atteint à la fin de l'année financière
- Le calcul est basé sur l'hypothèse que l'ajout d'un sténotypiste permet d'augmenter le taux de sous-titrage du RDI de 6% par année. Pour l'année 2009-2010, le taux a été arrondi à 90%.
- La grille du réseau diffuse environ 18 heures de programmation par jour, 126 heures par semaine, 6552 heures par année.
- Le RDI diffuse 24 heures sur 24, soit 168 heures par semaine, 8 736 heures par année. Le sous-titrage de 90% de ces émissions représente un total de 7 862 heures par année.

- **À partir de 2010, 90% de la grille complète du RDI sera sous-titrée. Radio-Canada s'engage à sous-titrer entièrement les périodes de grande écoute du RDI, soit entre 6h et 10h et entre 16h à 24h.**
- **Radio-Canada suivra de près et mettra à profit les avancées technologiques, en particulier dans le domaine de la reconnaissance vocale, pour viser un objectif de 100% de sous-titrage codé au RDI à atteindre en 2012.**
- **La Société Radio-Canada fera rapport régulièrement à la Commission canadienne au sujet de la mise en œuvre du plan d'action. Le premier rapport sera déposé à la mi-août 2005.**

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS AU COMITÉ DE TRAVAIL CONCERNANT LE SOUS-TITRAGE CODÉ

NOM	FONCTION	ORGANISME
Danielle Desjardins	DIRECTRICE – Affaires réglementaires et Planification stratégique	Radio-Canada
Ghislain Tremblay	DIRECTEUR DE SITE	Radio-Canada
Bertrand Turgeon	DIRECTEUR - MISE À L'ANTENNE & EXPLOITATION RESEAUX	Radio-Canada
Denise Normandin	DIRECTRICE - Postproduction et Mise à l'antenne Production	Radio-Canada
Marc Cavanagh	ASSOCIE (en électronique) - Ingénierie de diffusion	Radio-Canada
Claude Desjardins	SUPERVISEUR DU SOUS-TITRAGE	Radio-Canada
Mireille Gauvin	CHEF - Gestion Financière - Information	Radio-Canada
Marie-Phillipe Bouchard	PREMIÈRE DIRECTRICE - Ressources - Information	Radio-Canada
Claude Bergeron	VICE-PRÉSIDENT - enseignement	La Cité collégiale
René Allen	DIRECTEUR – école administration hôtellerie	La Cité collégiale
Lise Frenette	GESTIONNAIRE PRINCIPALE DES COMMUNICATIONS	La Cité collégiale
Philippe Dufresne	Procureur	Commission canadienne des droits de la personne
Ikram F. Warsame	Avocate	Commission canadienne des droits de la personne
Peter Feltham	Officier de réseau	Sénat
Rémi Payette	Conseiller en ressources humaines	Sénat
Christian Ray-Coquais	Sténographe parlementaire	Sénat
Monique Roy	Éditeur des débats français au Sénat	Sénat
Jean-Robert Gauthier	Sénateur	Sénat
Nathalie Rhéaume	Sténographe parlementaire	Sénat

**PROTOCOLE D'ENTENTE
ENTRE LA CITÉ COLLÉGIALE
ET LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA**

PRÉAMBULE

Afin de sous-titrer la programmation en direct de son service principal, de ses stations régionales et du Réseau de l'Information (RDI), la Télévision de Radio-Canada utilise dans son centre de production à Montréal un système qui permet le sous-titrage en temps réel opéré par des sténotypistes.

Ce système permet à la Télévision d'atteindre et même de dépasser les attentes du CRTC en ce qui concerne la proportion de ses émissions qui doit être offerte avec sous-titrage codé pour personnes sourdes et malentendantes.

Par ailleurs, le CRTC s'attend à ce que les télédiffuseurs de langue française, les services conventionnels comme les services spécialisés, atteignent un niveau de 90% de sous-titrage de leurs grilles d'ici quelques années. Actuellement, cet objectif est difficile à réaliser en raison d'une pénurie de personnel qualifié pour le sous-titrage en temps réel par la méthode de sténotypie assistée par ordinateur.

La Cité collégiale d'Ottawa est prête à démarrer en septembre 2005 un programme de certificat en sténotypie assistée par ordinateur. Ce programme serait offert selon un mode accéléré (*Fast Track*) d'une durée d'un an qui inclurait un stage rémunéré chez un employeur.

Protocole d'entente

Attendu que *La Cité Collégiale* doit recruter un minimum de 15 étudiants pour garantir le démarrage du programme accéléré de formation en sténotypie assistée par ordinateur;

Attendu que la Société Radio-Canada souhaite apporter son soutien à la stratégie de communication et de marketing de la Cité Collégiale dans le cadre de ses activités de recrutement, afin de s'assurer de l'embauche du personnel compétent pour son service de sténotypie en direct;

La Société Radio-Canada s'engage à :

- Produire un message publicitaire pour la télévision d'une durée de 30 secondes. *La Cité Collégiale* fournira le concept et le texte du message, sujets à l'approbation par le Code publicitaire de Radio-Canada.
- Diffuser le message publicitaire sur les ondes du réseau national, du RDI, de CBOFT (Ontario/Outaouais), de CBAFT (Atlantique) et de CBVT (Québec/Est du Québec) selon les disponibilités de l'inventaire commercial, pour une période de trois (3) mois, entre les mois de mai et juillet 2005.
- Participer à la « Soirée d'information » de la Cité collégiale le 30 mars 2005 pour une démonstration en circuit fermé du sous-titrage codé en temps réel au cours de la diffusion d'une émission.
- Accueillir dans son centre de production à Montréal deux étudiants du programme « Sténotypie assistée par ordinateur » de la Cité collégiale, que Radio-Canada aura choisis selon ses critères et en fonction de ses besoins, et leur offrir un stage rémunéré d'une durée de deux mois.
- À la fin du stage, si leur rendement est jugé satisfaisant par les responsables du service, embaucher les deux stagiaires à son service de sous-titrage codé, aux conditions d'entrée de ce type d'emploi.
- Advenant le cas où des employés de la Société Radio-Canada décidaient de suivre la formation offerte par la Cité collégiale, à rendement égal, ceux-ci seront considérés en priorité pour les stages et l'embauche au service de sous-titrage codé de Radio-Canada.

En contrepartie de ces engagements, la **Cité collégiale** s'engage à :

- Mettre en place, à compter de septembre 2005, le programme accéléré de « Sténotypie assistée par ordinateur », d'une durée totale de 12 mois, qui pourrait s'offrir en partenariat avec des institutions liées au domaine de la sténotypie.
- Fournir des évaluations des étudiants pour aider Radio-Canada à faire le choix des deux stagiaires.
- Laisser à la Société Radio-Canada préséance pour le choix des stagiaires qui seront recrutés pour son service de sténotypie.
- Offrir un programme de formation accéléré qui permettra aux étudiants de taper 110 mots à la minute à la fin du programme.
- Maintenir l'encadrement des deux étudiants choisis par la Société Radio-Canada pendant la durée de leur stage à Radio-Canada.

Advenant l'éventualité que le nombre d'inscriptions valides au programme n'atteigne pas 15 personnes pour la session débutant en septembre 2005, la présente entente sera annulée.

Dans ce cas, les deux parties devront se consulter de nouveau pour déterminer l'opportunité de reconduire cette entente pour la mise en place d'un programme en septembre 2006

Ce protocole d'entente s'applique seulement au programme et aux étudiants qui commencent le programme lors de l'année scolaire 2005-2006. Si le programme obtient le nombre suffisant d'inscriptions valides et que la présente entente est accomplie à la satisfaction des deux parties, celles-ci s'entendent pour examiner au début de l'année 2006, la possibilité de la reconduire pour l'année scolaire 2006-2007.

Ce protocole d'entente est non-exclusif.

Pour la Cité collégiale

Pour la Société Radio-Canada

Peter St-Onge
Directeur général
Production technique et Design Télévision

Marie-Josée Marsan
Première directrice
Finances et Administration